



## PANORAMA NATIONAL 24-25

Agir localement,  
coordonner territorialement,  
observer nationalement  
pour répondre aux défis  
de l'éducation aux images.

*Panorama national 2024-2025 des pôles régionaux  
d'éducation aux images*

Ce panorama a été coordonné et piloté pour le compte de  
l'**Association nationale des pôles régionaux d'éducation  
aux images** par **Ciclic – Centre-Val de Loire**.

**Direction de publication** : Philippe Germain.

**Pilotage de la collecte des données et coordination  
nationale de leur consolidation** : David Simon.

**Appui méthodologique, analyse et structuration  
éditoriale du panorama** : Traverse(s) — Olivier Meneux.

Avec l'appui de La Fédération de l'Action Culturelle  
Cinématographique (FACC), dans le cadre de l'Observatoire  
national de l'action culturelle cinématographique.



# RÉSUMÉ

Ce panorama, portant sur l'année 2024-2025, documente l'activité de 17 structures implantées dans 10 régions métropolitaines à partir d'une collecte de données inédite — et nécessairement imparfaite.

Les données consolidées font état de plus de **550 000 bénéficiaires annuels**, dont plus de 200 000 dans le cadre du dispositif *Ma Classe au cinéma*. Au-delà du volume, c'est la nature de ce chiffre qui mérite attention : il agrège des publics de nature très différente — élèves en dispositifs scolaires, jeunes touchés hors temps scolaire, professionnels formés dont l'action démultiplicatrice n'est pas intégrée à ce total. Les pôles mobilisent **4 300 partenaires**, organisent **4 300 interventions** avec **3 000 artistes et professionnels**, et assurent **400 journées de formation** à destination des relais éducatifs et culturels.

Ces indicateurs documentent un modèle d'action publique décentralisée dont la cohérence repose sur une double fonction : coordination de dispositifs nationaux et développement d'actions adaptées aux réalités territoriales. Les pôles opèrent comme des structures d'interface entre des sphères institutionnelles aux logiques hétérogènes — Éducation nationale, secteur culturel, collectivités — là où cette articulation ne va pas de soi.

Cette collecte assume ses limites : méthodologies de comptage hétérogènes, données budgétaires et RH absentes, périmètres variables selon les structures. Elle pose néanmoins les jalons d'un observatoire pérenne, appelé à s'inscrire dans la démarche plus large portée par la Fédération de l'action culturelle cinématographique.

**550 000**  
bénéficiaires  
annuels

**4 300**  
partenaires

**4 300**  
interventions

**3 000**  
artistes et  
professionnels

**400**  
journées de  
formation



# SOMMAIRE

|                                                                                                      |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. GENÈSE ET PÉRIMÈTRE DU RÉSEAU NATIONAL</b>                                                     | <b>6</b>  |
| Un réseau né d'une politique de coordination territoriale                                            | 6         |
| Cinq missions structurantes                                                                          | 6         |
| Le réseau national des pôles régionaux d'éducation aux images                                        | 7         |
| Le Fil des images : un média national partagé                                                        | 8         |
| <b>2. MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ENQUÊTE</b>                                                       | <b>9</b>  |
| La collecte nationale de données                                                                     | 9         |
| <b>3. L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES : PREMIERS ENSEIGNEMENTS</b>                                            | <b>10</b> |
| 550 000 bénéficiaires annuels                                                                        | 10        |
| 4 300 acteurs mobilisés                                                                              | 12        |
| 4 300 interventions mobilisant 3 000 professionnels                                                  | 13        |
| 400 journées de formation : une infrastructure invisibilisée au cœur de la qualification de l'action | 15        |
| <b>4. LES PÔLES RÉGIONAUX : CINQ FONCTIONS STRUCTURANTES</b>                                         | <b>17</b> |
| 1. Coordination et animation territoriale                                                            | 17        |
| 2. Observatoire, expertise territoriale et positionnement institutionnel                             | 18        |
| 3. Actions d'éducation artistique et culturelle                                                      | 20        |
| 4. Laboratoire et ressources pédagogiques                                                            | 21        |
| 5. Formation et professionnalisation                                                                 | 22        |

# GENÈSE ET PÉRIMÈTRE DU RÉSEAU NATIONAL

*Si le cinéma et l'audiovisuel constituent le fondement de leur démarche, les pôles investissent également le champ des médias, des nouvelles images et développent des articulations avec les arts numériques, la photographie, l'art vidéo, les arts plastiques, etc. La démocratisation des outils de création et de diffusion des images, l'omniprésence des écrans, la massification des flux et le formatage commercial des contenus imposent d'accompagner les regards. L'enjeu est de comprendre comment sont faites les images, de favoriser l'expression artistique et proposer une approche sensible des œuvres. Ces actions culturelles complètent les politiques publiques de soutien à la création et à la diffusion. À ce titre, elles s'inscrivent dans les conventions de coopération cinématographique conclues entre l'État, le Centre national du cinéma et de l'image animée et les Régions. Outils de cette politique concertée, les pôles développent leurs projets en adéquation avec les réalités de leurs territoires, des acteurs qui le composent, des publics qui y vivent. Ils sont des laboratoires en région en matière d'action culturelle, de transmission, d'éducation artistique et de formation aux images.*

Extrait de la Charte des pôles régionaux d'éducation aux images (action culturelle, éducation artistique et formation) - Centre national du cinéma et de l'image animée | Ministère de la Culture | avec le soutien des conseils régionaux.

## Un réseau né d'une politique de coordination territoriale

Le lancement des pôles régionaux en 1999 s'inscrit dans une politique de renforcement des logiques de coordination et de mise en cohérence des actions de sensibilisation et d'éducation artistique aux images. Vingt-six ans plus tard, ce réseau compte 17 structures implantées dans 10 régions.

Les pôles ont pour objectifs de contribuer à l'ouverture culturelle et à l'émancipation des publics à travers le développement de leur sensibilité, de leur créativité et de leur esprit critique et citoyen. Ils expérimentent des démarches pédagogiques et créatives, accompagnent et mettent en réseau les acteurs de l'éducation aux images, repèrent et valorisent les actions sur leurs territoires, favorisent l'accès aux œuvres, la rencontre avec les artistes et les pratiques artistiques.

## Cinq missions structurantes

Les missions des pôles se déclinent en fonction de leurs identités, des contextes territoriaux, des priorités qu'ils définissent et des moyens alloués. Chaque pôle est prescripteur voire opérateur d'actions adaptées aux besoins de ses territoires et de ses publics. Cette mission s'articule autour de cinq grands axes :

### 1. Animation du réseau territorial

- favoriser la mise en réseau des partenaires culturels, sociaux et éducatifs locaux ;
- identifier et valoriser les actions menées sur le territoire ;
- conseiller et accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches.

### 2. Observatoire

- développer une expertise permettant d'identifier les dynamiques territoriales ;
- recenser et diffuser les informations susceptibles d'enrichir les pratiques ;
- contribuer aux consultations locales et nationales en vue de la définition des politiques publiques en matière de cinéma et d'audiovisuel.

### 3. Actions d'éducation artistique

- concevoir et mettre en place des actions d'éducation artistique : programmes d'actions culturelles, ateliers de pratiques, rencontres régionales, conférences...
- favoriser la rencontre avec des artistes et la fréquentation des lieux de diffusion du cinéma et de l'audiovisuel (salles de cinéma, médiathèques...).

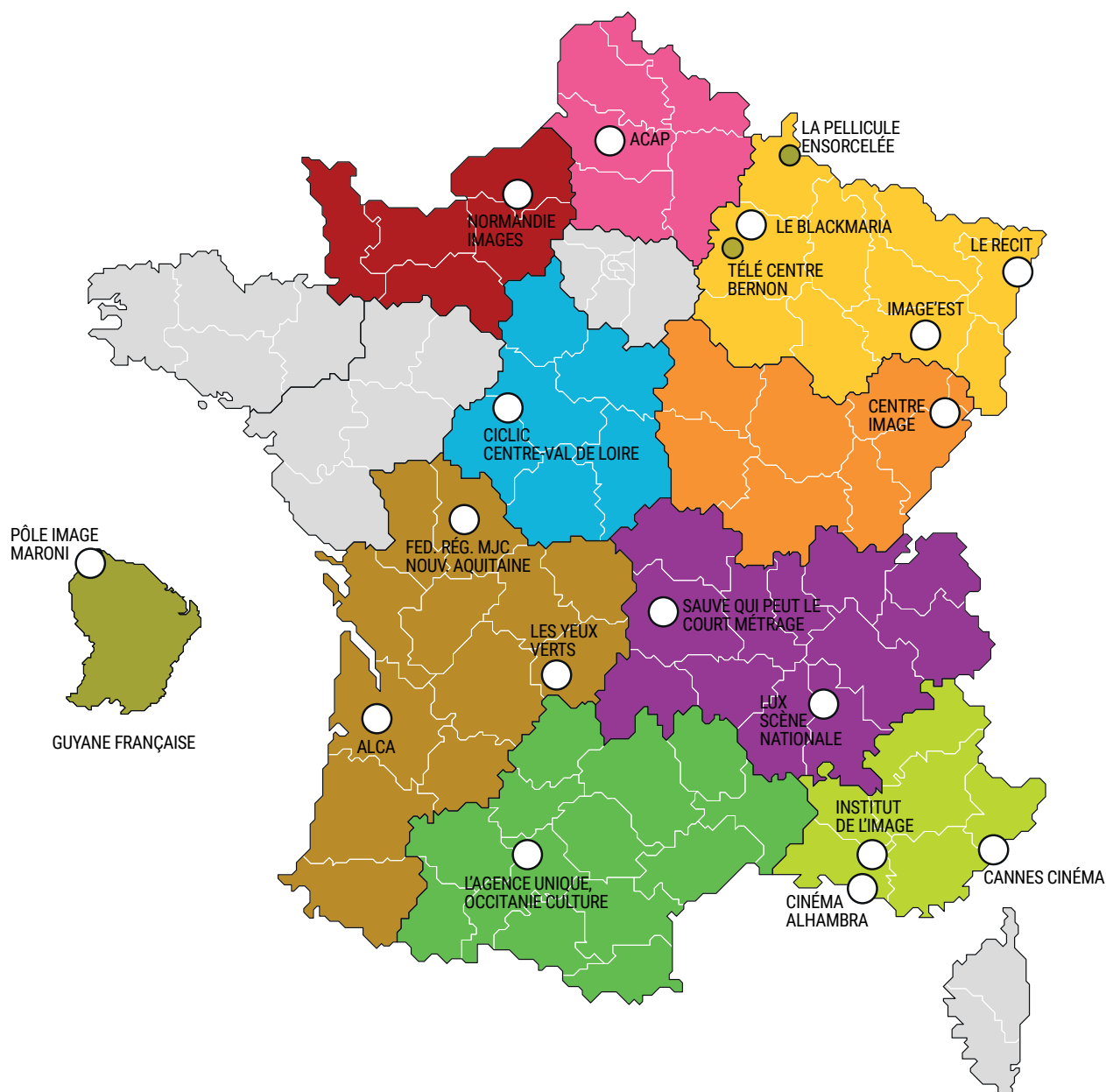
### 4. Laboratoire et ressources

- développer un travail de recherche pédagogique, d'expérimentation de nouvelles formes d'actions culturelles (ateliers, formation, édition...) et de médiations en direction des publics.
- concevoir ou coproduire des ressources et outils destinés à favoriser l'appropriation par les publics des notions liées aux images en mouvement.
- rendre accessibles des ressources en matière d'éducation aux images.

### 5. Formation

- développer la formation des relais éducatifs, sociaux et culturels en matière d'éducation aux images.
- participer à la mise en cohérence de l'offre de formation existante (dispositifs scolaires et hors temps scolaire, plan académique de formation...).
- s'inscrire dans la réflexion sur l'articulation entre les pratiques amateurs et la professionnalisation et participer à l'accompagnement des auteurs et techniciens émergents.

## Le réseau national des pôles régionaux d'éducation aux images



- AUVERGNE - RHÔNE-ALPES | Sauve qui peut le court métrage - [www.clermont-filmfest.com](http://www.clermont-filmfest.com) | Lux - Scène nationale - [www.lux-valence.com](http://www.lux-valence.com)
- BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ | Centre image - [www.centre-image.org](http://www.centre-image.org)
- CENTRE-VAL DE LOIRE | Ciclic Centre-Val de Loire - [www.ciclic.fr](http://www.ciclic.fr)
- GRAND EST | Le RECIT - [www.lerecit.fr](http://www.lerecit.fr) | Image'Est - [www.image-est.fr](http://www.image-est.fr) | Le Blackmaria (co-dirigé par Télé Centre Bernon et La Pellicule Ensorcelée) - [www.leblackmaria.org](http://www.leblackmaria.org)
- GUYANE | Pôle Image Maroni - [www.poleimagemaroni.org](http://www.poleimagemaroni.org)
- HAUTS-DE-FRANCE | ACAP - Pôle régional image - [www.acap-cinema.com](http://www.acap-cinema.com)

- NORMANDIE | Normandie Images - [www.normandieimages.fr](http://www.normandieimages.fr)
- NOUVELLE-AQUITAINE | Imagi'NA - Pôle régional d'éducation aux images en Nouvelle-Aquitaine - [www.imagina-alca.fr](http://www.imagina-alca.fr) | ALCA - Agence Livre Cinéma et Audiovisuel - [www.alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.alca-nouvelle-aquitaine.fr) | Les Yeux verts - [www.lesyeuxverts.com](http://www.lesyeuxverts.com) | Fédération Régionale MJC - Nouvelle Aquitaine - [frmjcn.fr](http://frmjcn.fr)
- OCCITANIE | L'Agence unique, Occitanie culture - [lagenceunique-occitanieculture.fr](http://lagenceunique-occitanieculture.fr)
- PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR | Cinéma L'Alhambra - [www.alhambracine.com](http://www.alhambracine.com) | Institut de l'image - [www.institut-image.org](http://www.institut-image.org) | Cannes Cinéma - [www.cannes-cinema.com](http://www.cannes-cinema.com) | [www.pole-images-region-sud.org](http://www.pole-images-region-sud.org)

## Le Fil des images : un média national partagé

Le réseau des pôles régionaux porte collectivement Le Fil des images ([www.lefil-des-images.fr](http://www.lefil-des-images.fr)), média en ligne sur l'éducation aux images. Observatoire et lieu de réflexion sur l'actualité, il rend compte des problématiques, des pratiques et des expérimentations sur le terrain pour accompagner les acteurs de l'éducation aux images.



## Les derniers articles



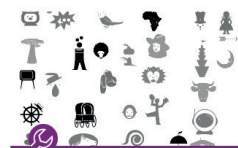
### Le temps des regards - Rencontre...

Dans un contexte où la place des images dans nos sociétés interroge autant qu'elle influence, la prochaine...



### Réalisateur-riche de versions audiodécrites...

Fiche sur la profession de réalisateur-riche de versions audiodécrites (VAD).



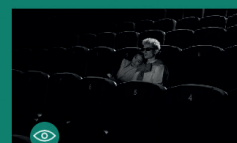
### NANOUK : le portail pédagogique...

Conçue par l'association L'Archipel des Lucioles, avec le soutien du CNC, du ministère de la Culture...

## Thème à la Une



Expériences spectatorielles de l'audiodescription : entre immersion et mise à distance



Au-delà du regard : expériences sensibles des spectateur-rices de cinéma en situation de déficience visuelle

## La collecte nationale de données

Sur la base du constat d'une nécessité de mieux organiser la remontée de données nationales et de les mutualiser, le groupe de travail « Observatoire » des pôles régionaux a défini des indicateurs quantitatifs et qualitatifs en lien avec les missions. L'objectif est que ces indicateurs soient réunis et analysés chaque année. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des dynamiques impulsées par les ministères de la Culture et de l'Éducation en lien avec le Centre national du cinéma et de l'image animée engageant le renforcement des politiques d'éducation aux images en France.

Les données synthétiques recueillies concernent l'année scolaire 2024-2025 (pour le temps scolaire) et 2024 (pour le hors temps scolaire). Premiers éléments récoltés en juin 2025, point d'étape lors des rencontres du réseau mi-juillet 2025, consolidation en novembre 2025.

Cette collecte révèle plusieurs limites qu'il convient de signaler explicitement :

- **Données manquantes** : selon les indicateurs, 1 à 3 pôles n'ont pu transmettre leurs données dans les délais de l'enquête.
- **Méthodologies de comptage hétérogènes** : les pôles ne comptabilisent pas toujours de la même manière (ex : qu'est-ce qu'une « journée d'intervention » ?).
- **Absence de données budgétaires et RH** : cette première collecte ne documente pas les effectifs (ETP) ni les budgets des pôles, éléments pourtant essentiels pour objectiver le modèle économique du réseau.

Le travail de consolidation méthodologique se poursuivra pour les collectes ultérieures. Les éléments recueillis permettant d'ores et déjà de disposer d'une photographie robuste de l'action et des dynamiques en cours. Il s'agira pour le réseau des pôles de poursuivre ce projet d'observation qui a vocation à s'inscrire dans la mise en place d'un panorama élargi de l'action culturelle autour des images et du cinéma porté par la Fédération de l'action culturelle cinématographique.



# L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES : PREMIERS ENSEIGNEMENTS

## Une diversité de publics comme indicateur structurel du modèle des pôles

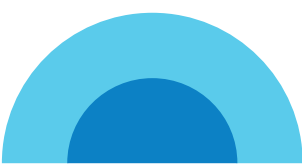
Les quatre indicateurs qui suivent ne constituent pas une simple addition de volumes d'activité. Lus ensemble, ils documentent une caractéristique structurelle du réseau : sa capacité à opérer simultanément à plusieurs niveaux du système d'action publique, en touchant des publics de nature très différente.

La notion de « public » mérite ici d'être précisée. Dans le modèle d'action des pôles, elle recouvre deux réalités distinctes qu'il convient de ne pas confondre. D'une part, les bénéficiaires finaux des actions d'éducation aux images : élèves scolarisés dans le cadre des dispositifs nationaux, jeunes touchés hors temps scolaire par *Passeurs d'images*, publics spécifiques relevant du champ médico-social, de la protection judiciaire de la jeunesse ou des dispositifs d'inclusion. D'autre part, les acteurs intermédiaires – enseignants, animateurs, médiateurs en salles de cinéma, éducateurs, coordinateurs de dispositifs – qui ne sont pas des bénéficiaires au sens ordinaire du terme, mais des relais professionnels dont la qualification conditionne directement la portée et la qualité des actions auprès des publics finaux.

Cette distinction est analytiquement déterminante. Les pôles régionaux ne sont pas des structures de diffusion culturelle directe : ils fonctionnent comme des opérateurs de coordination et d'articulation entre des sphères institutionnelles, professionnelles et territoriales qui n'ont ni les mêmes tutelles, ni les mêmes référentiels d'action, ni les mêmes temporalités. C'est précisément cette capacité d'interface – entre l'Éducation nationale et le secteur culturel, entre les politiques nationales et les réalités territoriales, entre la création cinématographique et les publics en formation – qui définit leur positionnement dans l'architecture des politiques d'éducation aux images.

Les données quantitatives présentées dans cette partie doivent donc être lues comme les traces chiffrées d'un modèle d'action dont la cohérence repose sur la diversité des publics et des acteurs mobilisés, bien plus que sur le volume d'une seule catégorie de bénéficiaires.

Les données présentées ici ont par ailleurs une double valeur : elles documentent l'ampleur de l'activité du réseau, mais elles témoignent aussi de sa capacité à se constituer en observateur – condition nécessaire à toute politique d'éducation aux images qui entend se piloter à partir des réalités territoriales.



**550 000**  
bénéficiaires annuels

## Deux constats structurants

D'abord, les pôles d'éducation aux images ne constituent pas un bloc homogène. Chaque pôle est une configuration singulière, située dans un territoire, une histoire institutionnelle, un écosystème de partenaires et des choix d'organisation propres. Cette diversité recouvre notamment des périmètres d'intervention variables : certains pôles coordonnent *Ma Classe au cinéma*, d'autres non, ou le font selon des modalités distinctes. Il importe donc de lire les données agrégées comme la résultante d'architectures locales hétérogènes, et non comme l'expression d'un « modèle unique ».

Ensuite, c'est précisément l'addition de ces singularités qui fait réseau. Pris ensemble, les pôles constituent un dispositif collectif d'observation nationale en acte, fondé non sur une centralisation théorique, mais sur la mise en commun d'expériences territoriales comparables, de contraintes partagées et d'écarts significatifs.

## Une position d'acteur- observateur à l'échelle des dispositifs nationaux

Les plus de 200 000 bénéficiaires de *Ma Classe au cinéma* coordonnés par les pôles représentent près de 10 % du volume national du dispositif (environ 2 millions d'élèves). Cette part d'activité, lorsqu'elle existe, n'est pas marginale : elle place une

partie du réseau dans une position spécifique, celle d'acteur opérationnel des politiques publiques, au-delà des missions spécifiques de pôles.

Cette implication produit deux effets :

### 1. Une connaissance située des conditions d'exécution.

Les pôles sont au contact direct des réalités de mise en œuvre : hétérogénéité des coordinations départementales, inégalités d'accès aux salles, variations de mobilisation enseignante, fragilités des relais locaux, contraintes de transport, d'ingénierie et de calendrier. Cette connaissance est « de terrain » au sens strict : elle découle de la gestion effective de flux de publics, de partenaires et de ressources.

### 2. Une capacité d'observation comparative multi-territoriale.

À l'échelle du réseau, la pluralité des contextes (10 régions, 17 structures) permet une observation par comparaison. Ce qui tient dans un territoire, ce qui se fragilise ailleurs, les facteurs différenciants (densité de salles, ruralité, organisation académique, stabilité des partenariats, ressources humaines, continuité des financements) : cette intelligence comparative émerge de la position simultanée d'acteur et d'observateur.

En termes de gouvernance, cette posture hybride confère au réseau une légitimité d'expertise opérationnelle distincte, complémentaire de celle des instances nationales (pilotage stratégique) comme de celle des coordinations locales (exécution de proximité). C'est un niveau complémentaire d'observation : ancré, outillé, et capable de remonter des analyses consolidées sans perdre la texture des situations.

## Une diversification des formats d'action au-delà des dispositifs de sortie en salle

Les dispositifs nationaux (*Ma Classe au cinéma*, *Passeurs d'images*, enseignements artistiques/options cinéma-audio-visuel, Services civiques/Volontaires du cinéma, Plan de sensibilisation à l'écriture scénaristique, autres dispositifs CNC/Ministère de la Culture) représentent près de 250 000<sup>1</sup> bénéficiaires sur un total de 550 000, soit 44 %<sup>2</sup> du volume global. Les 56 % restants relèvent d'une activité plus diversifiée : ateliers de pratiques, festivals et autres actions, éducation aux médias et à l'information, dispositifs ciblés (SEGPA, handicap, zones rurales), formations de relais, expérimentations pédagogiques.

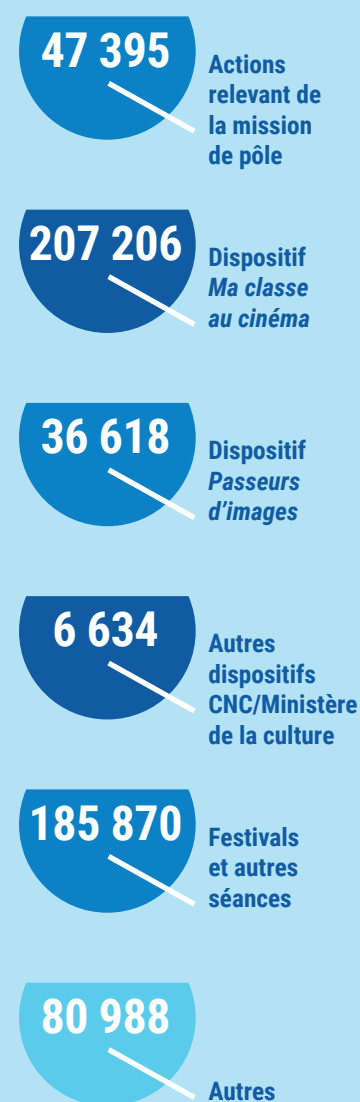
Cette répartition met en tension deux logiques de politique publique, dans un contexte contraint de financements : la massification et l'innovation. Les données suggèrent que les pôles assument simultanément deux fonctions : contribuer à des dispositifs massifiés quand ils en ont la charge, et développer une ingénierie d'intervention plus souple et plus expérimentale, souvent mieux adaptée aux réalités locales et à des publics moins captés par le cadre scolaire.

1. Précisément 250 458 – données novembre 2025.

2. 44,3 % exactement, proportion établie à partir des données précises, cf note de bas de page n°3.

Les données consolidées de novembre 2025 font état de plus de 550 000<sup>3</sup> bénéficiaires des actions d'éducation aux images mises en œuvre par les pôles sur l'année 2024-2025, dont plus de 200 000 dans le cadre du dispositif *Ma Classe au cinéma*.

La ventilation détaillée des bénéficiaires se répartit comme suit :



3. Précisément 564 711 selon le dernier recensement effectué par les pôles en novembre 2025.

## Deux catégories de bénéficiaires à distinguer

Une partie des 550 000 bénéficiaires sont des publics dits *finaux* : enfants scolarisés dans le cadre de *Ma Classe au cinéma*, jeunes des quartiers prioritaires ou en ruralité touchés via *Passeurs d'images*, participants aux ateliers et festivals.

Mais une part significative de l'activité des pôles s'adresse à des publics *intermédiaires* : enseignants formés qui conduiront eux-mêmes des projets sur plusieurs années, animateurs qualifiés qui interviendront auprès de dizaines de groupes, coordinateurs accompagnés qui déploieront les dispositifs sur tout un département. Ces publics intermédiaires ne figurent pas tous dans le total des 550 000, mais leur mobilisation conditionne directement l'ampleur et la qualité de l'action auprès des publics finaux. Le volume réel des bénéficiaires indirects des pôles dépasse donc largement ce premier chiffre.



**4 300**  
acteurs mobilisés

### Un écosystème partenarial dense :

les données consolidées de novembre 2025 font état de 4 300 partenaires impliqués dans les actions menées par les pôles, soit une moyenne de plus de 200 partenaires par structure. Au-delà du volume, c'est la **diversité typologique** de cet écosystème qui constitue un marqueur structurel : établissements scolaires et d'enseignement supérieur, structures socio-éducatives, services déconcentrés de l'État (DRAC, Rectrats, DRAAF, Justice, Santé), collectivités territoriales, cinémas, festivals, médiathèques, structures culturelles, réseaux professionnels.

## Le partenariat comme condition structurelle

Cette densité partenariale est consubstantielle à la nature même de l'éducation au cinéma et aux images. Comme le souligne le rapport Geffray, « **de l'écriture à la diffusion, c'est une seule chaîne qui relie toutes les étapes de création d'un film aux spectateurs** ».

L'éducation au cinéma suppose l'articulation effective d'une multiplicité d'acteurs qui n'ont ni les mêmes tutelles, ni les mêmes

temporalités, ni les mêmes logiques d'action : l'Éducation nationale (rectorats, DSDEN, établissements, enseignants, CPE, documentalistes, INSPE), les acteurs culturels (DRAC, collectivités territoriales, salles de cinéma, festivals, structures culturelles), les professionnels du cinéma et intervenants artistiques, ainsi que les structures socio-éducatives (jeunesse, secteur médico-social, éducation populaire, PJJ).

Le rapport Geffray le formule explicitement : « L'éducation au cinéma vit par les coordinations territoriales, par l'engagement des collectivités, des salles de cinéma art et essai et des circuits itinérants, et par la coopération constante des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture dans un cadre articulé par le Centre national du cinéma et de l'image animée. »

Autrement dit : sans coordination effective de l'ensemble de ces acteurs, il n'y a pas d'éducation aux images à l'échelle territoriale.

## Une fonction d'interface à deux échelles

Cette réalité partenariale confère aux pôles une fonction d'interface à deux échelles distinctes :

À l'échelle locale : les pôles se situent au cœur des problématiques de mise en cohérence entre acteurs qui ne dialoguent pas spontanément. Leur position d'interface leur impose de :

- stabiliser des cadres de coopération entre logiques institutionnelles différentes ;
- traduire les priorités nationales en modalités d'action territorialement ajustées ;
- identifier et soutenir les acteurs de proximité (coordinations départementales, salles, enseignants engagés) ;
- organiser des continuités dans un écosystème fragmenté et instable.

À l'échelle du réseau national : la position de 17 structures implantées dans 10 régions produit une capacité d'observation comparative sur les dynamiques partenariales et les modèles de gouvernance territoriale. Cette intelligence collective porte sur :

- les conditions effectives et différenciées des coopérations entre les différentes parties prenantes ;
- les points de friction récurrents entre logiques éducatives et culturelles ;
- les innovations organisationnelles qui émergent localement ;
- les inégalités territoriales dans la capacité de coordination.

Cette double échelle — agir localement, observer nationalement — confère au réseau des pôles une **expertise spécifique sur les conditions de gouvernance de l'éducation aux images en France**. Non pas une expertise théorique sur ce qu'il faudrait faire, mais une connaissance située des modalités effectives de coordination multi-acteurs et multi-niveaux.

## Point de vigilance : la fragilité des coordinations de proximité

Le rapport Geffray souligne que « la diversité, l'indépendance et l'ancrage local des acteurs engagés sont autant d'éléments cruciaux pour la qualité des actions déployées ». Les pôles observent quotidiennement cette réalité : la qualité de l'éducation aux images dépend directement de la solidité des coordinations de proximité (notamment départementales pour *Ma classe au cinéma*).

Or ces coordinations présentent une **forte hétérogénéité structurelle** : disparités de moyens, de compétences, de légitimité institutionnelle, d'ancrage territorial. Cette fragilité constitue un point de vulnérabilité majeur pour la montée en charge des dispositifs nationaux. L'accompagnement de ces coordinations par les pôles (ingénierie, formation, ressources, journées professionnelles) constitue de ce fait une fonction critique, insuffisamment reconnue et sécurisée.

## Un écosystème stratifié : des acteurs relais aux acteurs cibles

Les 4 300 partenaires mobilisés se répartissent en réalité en deux grandes strates fonctionnelles.

La première regroupe les partenaires *opérateurs* : établissements scolaires, salles de cinéma, structures socio-éducatives — acteurs qui co-construisent, hébergent ou relaient les actions éducatives, et dont l'engagement conditionne l'accès aux publics finaux.

La seconde strate rassemble des partenaires *institutionnels* de pilotage et de légitimation : DRAC, Rectorats, collectivités territoriales, structures nationales — acteurs qui inscrivent les pôles dans les politiques publiques et assurent la continuité de leur financement.

Cette stratification révèle que les pôles ne sont pas simplement des opérateurs culturels : ils sont des nœuds de coordination entre logiques d'action qui n'ont ni les mêmes temporalités ni les mêmes référentiels. Leur capacité à maintenir simultanément ces deux types de relations partenariales constitue une compétence organisationnelle spécifique, rarement documentée mais structurellement décisive.



**4 300**  
interventions



**3 000**  
professionnels

**Une infrastructure d'action culturelle à l'échelle régionale** : les pôles ont mis en œuvre 4 300 interventions d'éducation artistique et culturelle sur l'année (données consolidées novembre 2025). Ces interventions mobilisent 3 000 artistes et professionnels — cinéastes, techniciens du cinéma, médiateurs culturels, formateurs — pour animer ateliers de pratiques, actions de médiations, formations et éditions pédagogiques.

## Une capacité d'intermédiation entre création et publics

Ce volume d'interventions et de professionnels mobilisés témoigne d'une fonction d'intermédiation organisée entre le monde de la création cinématographique et les publics en formation. Le rapport Geffray insiste sur cette articulation : « de l'écriture à la diffusion, c'est une seule chaîne qui relie toutes les étapes de création d'un film aux spectateurs ». Les pôles se situent précisément à l'endroit où cette chaîne doit être rendue opérationnelle à l'échelle territoriale.

Cette intermédiation suppose trois opérations distinctes :

**1. Repérage et qualification des professionnels** : identification des compétences, vérification des aptitudes pédagogiques, constitution de viviers territoriaux

**2. Mise en relation contextualisée** : appariement entre professionnels et projets en fonction des contextes (publics, objectifs pédagogiques, contraintes logistiques)

**3. Accompagnement dans la durée** : préparation des interventions, outillage, retours d'expérience, capitalisation

Sans cette fonction d'intermédiation, la rencontre entre professionnels du cinéma et publics scolaires ou jeunesse reste aléatoire, peu qualitative, difficile à évaluer. Les 3 000 professionnels mobilisés ne sont pas une ressource spontanément disponible : ils constituent un écosystème territorial structuré, dont la construction et la maintenance exigent une ingénierie dédiée.

## Double fonction : massification et personnalisation

Les 4 300 interventions illustrent la double fonction assumée par les pôles :

- Coordination de dispositifs d'envergure nationale : déploiement de formats éprouvés, montée en charge de publics, sécurisation de la qualité ;
- Accompagnement individualisé d'actions de proximité : adaptation aux contextes locaux, expérimentation de formats inno-

vants, réponse à des besoins spécifiques (publics prioritaires, zones rurales, établissements isolés).

Cette articulation massification/personnalisation constitue un enjeu de modèle économique pour les années à venir. La montée en charge annoncée des dispositifs nationaux (doublement de *Ma classe au cinéma*, 8 millions d'euros de financements supplémentaires) interroge la capacité de l'écosystème des acteurs à absorber ce volume. Il s'agira pour les pôles de préserver la fonction d'innovation et d'adaptation territoriale qui caractérise 56 % de leur activité actuelle.

Point de vigilance : conditions de rémunération et sécurisation des professionnels.

Les données actuelles ne documentent pas les conditions de rémunération des 3 000 professionnels mobilisés, ni les volumes horaires d'intervention, ni les modèles contractuels (vacation, prestation...). Cette absence constitue un angle mort méthodologique à combler pour la collecte 2026.

Le rapport Geffray insiste sur la nécessité de reconnaître et de valoriser les professionnels engagés dans l'éducation aux images. Sans sécurisation de leurs conditions d'intervention, le vivier se tarit. Sans professionnalisation continue, la qualité se dégrade. La consolidation de ces données devient donc un enjeu de pilotage politique, non un simple exercice statistique.

Ce travail sera engagé en lien avec la FACC dans le cadre de l'observation de l'ensemble des dynamiques de l'action culturelle en France.



## Des professionnels engagés dans un écosystème de qualification partagée

Les 3 000 professionnels mobilisés — cinéastes, techniciens du cinéma, médiateurs culturels, formateurs, intervenants artistiques — ne sont pas des prestataires extérieurs au dispositif : ils en sont des acteurs constitutifs, dont la compétence s'exerce dans un cadre que les pôles contribuent à structurer et à entretenir.

Le rôle des pôles à leur égard ne relève pas d'une logique de formation au sens strict. Il s'agit plutôt d'un travail continu d'accompagnement des pratiques professionnelles : repérage et qualification des intervenants actifs sur le territoire, mise en réseau entre pairs, organisation de temps d'échanges et de retours d'expériences, diffusion d'outils et de ressources pédagogiques, veille sur les évolutions des pratiques et des publics. Ce travail de fond nourrit une dynamique collective de qualification qui ne passe pas nécessairement par des sessions de formation formalisées, mais qui conditionne la qualité et la cohérence des interventions sur le terrain.

En ce sens, les pôles exercent une fonction de régulation qualitative de l'écosystème professionnel régional — une fonction discrète, peu quantifiable dans un panorama d'activité, mais structurellement déterminante pour la pérennité et l'exigence des actions d'éducation aux images. Les 3 000 professionnels mobilisés ne constituent pas seulement un vivier de ressources humaines : ils sont les témoins et les acteurs d'une culture professionnelle partagée que les pôles contribuent activement à faire vivre.



## 400 journées de formation

### Une infrastructure invisibilisée au cœur de la qualification de l'action

Les pôles organisent 400 journées de formation et de rencontres professionnelles par an (données consolidées novembre 2025), soit une moyenne de 20 journées par structure. Ces formations s'adressent à des publics variés : enseignants, animateurs, médiateurs en salles de cinéma, éducateurs, documentalistes, volontaires en service civique, intervenants artistiques.

## Former pour démultiplier l'action

Ce volume de 400 journées constitue un indicateur structurel de première importance. Le rapport Geffray le formule clairement : l'éducation au cinéma et à l'image « forge l'ouverture d'esprit et le discernement » et « constitue l'une des meilleures écoles du regard critique ». Mais cette promesse ne tient que si les relais — enseignants, animateurs, médiateurs — sont formés, outillés, soutenus dans la durée.

Sans formation des relais, les dispositifs restent des sorties logistiques. La projection d'un film en salle ne devient expérience

éducative que si l'accompagnement pédagogique est effectif : préparation en amont, échanges en aval, mise en perspective, construction du regard. Cette exigence de qualité ne se décrète pas : elle se construit par la montée en compétences continue des acteurs de terrain.

Les 400 journées de formation documentent l'existence d'une infrastructure régionale de professionnalisation dont l'invisibilité ne doit pas masquer le caractère critique. Cette infrastructure permet la démultiplication de l'action : un enseignant formé intervient auprès de plusieurs classes, sur plusieurs années, avec une qualité d'accompagnement renforcée. Le retour sur investissement de la formation est donc élevé, mais différé dans le temps et difficile à objectiver.

## Diversité des publics et des partenaires : un indicateur de transversalité

La diversité des publics bénéficiaires — enseignants (formation continue et initiale via INSPE), éducateurs, médiateurs, animateurs, documentalistes, volontaires en service civique, intervenants artistiques — témoigne de l'inscription transversale des pôles dans les politiques territoriales.

Cette transversalité se traduit par des partenariats institutionnels multiples : rectorats et DSDEN (formation continue des enseignants), INSPE (formation initiale), Universités (prise en charge d'enseignements, partenariats recherche), Bibliothèques départementales, structures jeunesse, secteur médico-social, Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Chacun de ces partenariats suppose une ingénierie spécifique : adaptation des contenus de formation aux référentiels et contraintes de chaque secteur, co-construction des formats, articulation avec les calendriers institutionnels. Cette ingénierie est d'autant plus exigeante qu'elle doit être ré-interrogée annuellement et ajustée aux évolutions des politiques sectorielles (réformes éducatives, réorganisations territoriales, évolutions budgétaires).

## Lacunes méthodologiques à combler

Les données actuelles ne permettent pas de documenter le nombre de bénéficiaires de ces formations, ni le volume d'heures stagiaires, ni la répartition par type de public. Ces indicateurs font partie des éléments à consolider pour les prochaines collectes.

Il s'agira :

- d'objectiver l'ampleur réelle de l'effort de formation, de mesurer l'évolution dans le temps, et de comparer les stratégies régionales.
- de documenter l'impact : combien d'enseignants formés poursuivent effectivement leur engagement dans les dispositifs ? Quelle corrélation entre intensité de formation et qualité perçue des actions ? Quels formats de formation produisent les meilleurs effets de démultiplication ?

Le travail méthodologique 2026 devra intégrer ces dimensions, avec une attention particulière aux données qualitatives : non seulement compter les formations, mais documenter leur contenu, leur public, leur inscription dans des parcours de professionnalisation, leurs effets sur les pratiques de terrain.





## Enjeu politique : reconnaître la formation comme infrastructure

La formation des relais n'est pas une action périphérique, mais une infrastructure centrale de la politique d'éducation aux images. Les 400 journées annuelles documentées constituent le socle minimal actuel. La montée en charge annoncée des dispositifs nationaux (doublement de *Ma classe au cinéma*) impose mécaniquement une montée en charge proportionnelle de l'effort de formation.

Sans sécurisation et renforcement de cette infrastructure, l'ambition nationale se heurtera à une contrainte opérationnelle simple : on ne peut pas massifier une politique exigeante sans massifier simultanément la formation des acteurs qui la portent au quotidien.



## Former les relais pour toucher les publics : une logique d'investissement différé

Les 400 journées de formation constituent peut-être l'indicateur le plus révélateur de la nature des pôles comme structures de coordination. Leurs bénéficiaires directs – enseignants, animateurs, médiateurs, éducateurs, volontaires en service civique – ne sont pas les publics finaux de l'éducation aux images, mais les acteurs qui y conduisent les jeunes. Former un enseignant, c'est potentiellement toucher plusieurs classes sur plusieurs années. Qualifier un médiathécaire, c'est rendre possible des dizaines d'ateliers avec des publics qui, sans cet intermédiaire, n'auraient aucun accès aux ressources pédagogiques des pôles. Cette logique d'investissement différé est structurellement efficace mais difficile à objectiver dans un panorama annuel : les effets d'une journée de formation se mesurent sur une trajectoire professionnelle, pas sur une fiche de présence. Ce travail de documentation reste à construire – il constitue l'un des enjeux majeurs des prochaines éditions du panorama.

# LES PÔLES RÉGIONAUX : CINQ FONCTIONS STRUCTURANTES

Les pôles régionaux assurent cinq missions définies par une charte nationale, déclinées selon les identités territoriales, les priorités définies et les moyens alloués. Cette fonction de prescription et d'opération s'articule autour de cinq axes interdépendants.

## 1. Coordination et animation territoriale

### MISSIONS

Stabiliser des partenariats, rendre possibles des coopérations, organiser la continuité entre acteurs qui ne dialoguent pas spontanément.

### L'ANIMATION PREND DES FORMES DIVERSES SELON LES CONTEXTES RÉGIONAUX

Rencontres régionales annuelles ouvertes aux communautés d'acteurs (souvent thématiques : « Transformations de la création et de l'éducation aux images à l'ère de l'IA » par Lux, Assises régionales de l'éducation aux images « Les Pratiques des jeunes » par Normandie Images, Rencontres régionales de la médiation par l'Agence unique, Occitanie culture, cycles de workshops sur le son par l'Institut de l'image, « Éducation aux images et inclusion » par l'Alhambra, Rencontres des acteurs de l'éducation aux images en Auvergne-Rhône-Alpes, Diffusion de films d'ateliers par Sauve qui peut le court métrage), journées professionnelles *Ma Classe au cinéma* alliant temps d'échanges entre coordinations des dispositifs et partenaires institutionnels et temps de forma-

tions (conférences, ateliers, découverte de ressources pédagogiques), rendez-vous réguliers ouverts aux professionnels, newsletters mensuelles dédiées aux actions d'éducation aux images en région.

### Les pôles jouent un rôle particulier dans l'accompagnement des coordinations départementales *Ma Classe au cinéma* :

Organisation de rencontres régionales et de journées professionnelles, collaboration pour la mise en place de formations et d'ateliers de pratiques, participation aux comités de pilotage départementaux ou régionaux, mise à disposition de ressources et prêts d'outils pédagogiques. La plupart des pôles sont également associés aux comités de pilotage des dispositifs *Ma Classe au cinéma*.

### Constat partagé : la forte hétérogénéité des coordinations départementales appelle un accompagnement différencié, sous diverses formes, des coordinations les plus fragiles.

Cette fonction de soutien aux coordinations de proximité constitue un enjeu critique pour la qualité et la pérennité des dispositifs nationaux.

### Résumé

L'animation prend des formes diverses selon les contextes régionaux : rencontres thématiques annuelles, journées professionnelles *Ma Classe au cinéma*, newsletters mensuelles. Les pôles jouent un rôle structurant dans l'accompagnement des coordinations départementales *Ma Classe au cinéma* par l'organisation de rencontres, la mise à disposition de ressources, la participation aux comités de pilotage. Constat partagé : la forte hétérogénéité des coordinations départementales appelle un accompagnement différencié des coordinations les plus fragiles. L'animation territoriale prend sens précisément parce qu'elle s'adresse à des acteurs aux logiques hétérogènes — et que c'est cette hétérogénéité même qui justifie la fonction de coordination. Cette fonction de soutien aux coordinations de proximité constitue un enjeu critique pour la qualité et la pérennité des dispositifs nationaux.



Le travail d'observatoire des pôles repose sur un positionnement structurel singulier : piloté par des structures actives dans la diffusion, l'éducation, le patrimoine et la création, le réseau dispose d'une vue transversale des dynamiques territoriales. Ce positionnement nourrit quatre modalités complémentaires de production de connaissance – repérage et veille, cartographies, états des lieux, valorisation des pratiques – et se traduit par une participation dense aux instances de gouvernance aux échelles départementale, régionale, nationale et européenne. Cette expertise est opérationnelle autant qu'analytique : elle découle d'une pratique quotidienne de coordination multi-acteurs, et non d'une observation extérieure au système. Ses limites actuelles définissent les chantiers prioritaires des prochaines éditions.

## 2. Observatoire, expertise territoriale et positionnement institutionnel

### UN POSITIONNEMENT TRANSVERSAL COMME CONDITION DE L'EXPERTISE

La capacité d'expertise territoriale des pôles est le produit direct de leur positionnement dans l'écosystème cinématographique régional. Les structures qui pilotent les pôles – salles de cinéma fixes ou itinérantes, agences régionales de l'image, fédérations d'éducation populaire, structures de coordination de festivals, centres d'archives amateurs – sont toutes, simultanément, des acteurs de la création, de la diffusion, du patrimoine et de la transmission. Cette multi-appartenance constitue le ressort national du réseau, d'une compréhension fine et articulée des dynamiques territoriales.

Là où un observatoire sectoriel ne verrait qu'un segment de la chaîne – les sorties en salle, ou les dispositifs scolaires, ou les festivals –, les pôles occupent une position d'intersection qui leur permet d'observer les interactions entre ces différentes sphères : comment une politique de soutien à la création influe sur les ressources pédagogiques disponibles, comment l'organisation de la diffusion conditionne l'accès des publics ruraux aux dispositifs nationaux, comment la vitalité d'un tissu associatif local détermine la capacité de déploiement d'un atelier de pratiques. Cette lecture systémique des territoires est rare dans le champ de l'éducation aux images. Elle constitue l'un des apports les plus spécifiques – et les moins formalisés – du réseau des pôles.

### QUATRE MODALITÉS DE PRODUCTION DE CONNAISSANCE TERRITORIALE

Le travail d'observatoire se décline en quatre modalités complémentaires qui, prises ensemble, dessinent une infrastructure régionale de production de connaissance sur l'éducation aux images.

#### Repérage et veille professionnelle.

Les pôles exercent une fonction continue d'identification et de suivi des acteurs, des initiatives et des expérimentations sur leurs territoires respectifs : repérage des intervenants artistiques actifs en région, suivi des nouvelles typologies d'actions, veille sur les ressources pédagogiques émergentes, rencontres régulières avec les acteurs institutionnels et associatifs. Cette veille n'est pas seulement documentaire – elle est relationnelle : elle suppose une présence durable dans les réseaux, une connaissance des acteurs dans leur singularité, une capacité à distinguer ce qui est conjoncturel de ce qui est structurant. Elle constitue, pour les politiques publiques régionales, une source d'information de premier niveau sur l'état réel du secteur.

#### Cartographies et outils de référencement.

Plusieurs pôles ont développé des annuaires régionaux et des cartographies interactives référençant structures, intervenants, actions et ressources dans le domaine de l'éducation aux images. Ces outils – site ressource de l'Agence unique, Occitanie culture, site du Pôle PACA, plateforme Imagi'NA en Nouvelle-Aquitaine, cartographies de Normandie Images, Centre Images et Le Blackmaria – constituent des instruments de connaissance partagée dont l'utilité dépasse largement le seul réseau des pôles.

Ils rendent visible un tissu d'acteurs et d'actions qui, sans eux, resterait largement opaque aux décideurs territoriaux et aux opérateurs nationaux.

#### États des lieux et études.

Au-delà de la veille permanente, certains pôles conduisent des études ponctuelles et des états des lieux annuels qui produisent une connaissance plus formalisée et plus transférable : états des lieux régionaux *Ma Classe au cinéma* (ACAP), études sur les pratiques culturelles des jeunes (Les jeunes et les écrans, ACAP), mesures d'impact des dispositifs (étude menée avec l'Observatoire des publics et des pratiques de la culture – Mesopolhis, Aix-Marseille Université, CNRS – sur *Toute la lumière sur les SEGPA*, portée par l'Alhambra). Ces travaux, encore inégalement répartis entre les pôles, esquissent ce que pourrait être un dispositif national d'évaluation des politiques d'éducation aux images ancré dans les réalités territoriales. La volonté du réseau des pôles de s'inscrire dans la dynamique portée par la FACC et la création de l'observatoire national de l'action culturelle cinématographique prolonge cet enjeu et la volonté partagée des acteurs et parties prenantes de l'écosystème de disposer d'une approche documentée des politiques publiques de l'éducation aux images et de la diffusion culturelle.

## Valorisation et capitalisation des pratiques.

La valorisation des films d'ateliers réalisés dans le cadre des dispositifs – cycles annuels de projections (Sauve qui peut le court métrage), chaîne YouTube recensant les productions d'ateliers (Nouvelle-Aquitaine), publications régulières de retours d'expériences (plusieurs pôles) – constitue une forme spécifique de production de connaissance : elle rend visible ce que les jeunes font avec les images, documente des pratiques pédagogiques en acte, et alimente une réflexion collective sur ce qu'éduquer aux images produit réellement. Cette dimension qualitative de l'observatoire reste la moins formalisée, mais potentiellement la plus riche pour une analyse des effets des politiques.

## UNE EXPERTISE EN ACTE : LA PARTICIPATION AUX INSTANCES DE GOUVERNANCE

La légitimité des pôles dans les instances de gouvernance est construite dans la durée, par l'accumulation d'une connaissance opérationnelle, elle découle d'une pratique quotidienne de coordination multi-acteurs, et non d'une position d'extériorité analytique.

**À l'échelle régionale**, les pôles participent aux comités de pilotage *Ma Classe au cinéma*, aux Commissions académiques de suivi des enseignements artistiques cinéma-audiovisuel (CASEAC), aux groupes de travail académiques sur la formation des enseignants, aux commissions régionales des médiateurs culturels, aux réseaux des acteurs de l'éducation artistique et culturelle, de l'éducation populaire, de l'éducation aux médias et à l'information, ainsi qu'à diverses instances de pilotage territorial (COREPS, Cinéma et citoyenneté, Campus des métiers). Cette présence dense dans

les instances régionales leur confère une connaissance fine des conditions effectives de mise en œuvre des politiques – une connaissance qui complète utilement le travail des services déconcentrés de l'État et des administrations territoriales.

**Aux échelles nationale et européenne**, les pôles contribuent au comité de pilotage national et au comité éditorial de *Ma Classe au cinéma*, aux groupes de travail des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale sur les enseignements artistiques au lycée, à l'Archipel des Lucioles et au réseau national *Lycéens et apprentis au cinéma*. Au-delà du strict champ de l'éducation aux images, leur participation s'étend à l'AFCAE, au GNCR, à l'ADRC, à la FACC, aux réseaux européens ECFA et Cine Regio, aux Inédits, à Diazinterregio et à la Fédération Internationale des Archives de Film. Cette multi-appartenance place le réseau des pôles en position de veille sur les évolutions sectorielles et les innovations organisationnelles à des échelles que peu d'acteurs territoriaux peuvent embrasser simultanément.

Les pôles sont à la fois suffisamment ancrés localement pour connaître les conditions réelles de l'action, et suffisamment inscrits dans les réseaux nationaux et européens pour contextualiser ces conditions dans des dynamiques plus larges.

## LIMITES ACTUELLES ET CHANTIERS À OUVRIR

La description de cette fonction d'expertise ne doit pas occulter ses fragilités et ses angles morts, que cette collecte nationale permet d'identifier.

La capacité d'observatoire est inégalement distribuée entre les pôles. Certaines structures disposent d'outils développés, de partenariats universitaires et d'une pratique régulière d'études et d'états des lieux ; d'autres exercent cette fonction de manière

plus informelle, sans ressources dédiées ni méthodologie stabilisée. Cette hétérogénéité est structurellement liée aux moyens disponibles et aux histoires institutionnelles propres à chaque pôle – elle appelle un accompagnement différencié plutôt qu'une harmonisation par le bas.

Le travail d'observatoire reste par ailleurs largement tourné vers l'action plutôt que vers l'évaluation de ses effets. Les pôles documentent ce qu'ils font et ce qu'ils observent sur leurs territoires ; ils documentent beaucoup moins ce que leurs actions produisent réellement sur les publics, les pratiques professionnelles et les dynamiques territoriales. Cette limite n'est pas propre au réseau des pôles – elle est partagée par l'ensemble du champ de l'éducation artistique et culturelle – mais elle constitue un enjeu de consolidation majeur pour les prochaines éditions du panorama.

Enfin, la valeur ajoutée analytique de la position d'acteur-observateur – cette capacité à lire les territoires de l'intérieur – reste peu formalisée et peu restituée dans les dispositifs de politique publique. Elle s'exerce dans les instances de gouvernance, dans les échanges professionnels, dans les pratiques de veille quotidienne, mais elle ne fait pas encore l'objet d'une production documentée et transférable à l'échelle du réseau. Transformer cette intelligence collective tacite en connaissance explicite et partageable constitue sans doute l'un des chantiers les plus structurants pour les années à venir.

## Résumé

Les pôles sont particulièrement concernés par la coordination des dispositifs *Ma classe au cinéma* et *Passeurs d'images*, et nombreux sont partenaires d'enseignements artistiques cinéma-audiovisuel. Qu'ils soient coordinateurs ou non, ils accompagnent fortement les acteurs coordonnant ces dispositifs. Au-delà des dispositifs nationaux, les pôles développent de nombreuses actions spécifiques régionales : dispositifs dédiés aux pratiques artistiques, ateliers en lien avec des festivals, initiatives en faveur de l'éducation aux médias et à l'information, articulation avec les politiques régionales de soutien à la création et d'accompagnement des jeunes créateurs.

### 3. Actions d'éducation artistique et culturelle

#### MISSIONS

Les actions d'éducation artistique et culturelle combinent coordination de dispositifs nationaux CNC/Ministère de la Culture (*Ma Classe au cinéma*, *Passeurs d'images*, enseignements artistiques) et développement d'actions spécifiques régionales (dispositifs dédiés aux pratiques artistiques, ateliers en lien avec des festivals, initiatives en faveur de l'éducation aux médias et à l'information, articulation avec les politiques régionales de soutien à la création).

Cette mission se décline en trois modalités d'intervention distinctes :

#### COORDINATION DE DISPOSITIFS NATIONAUX CNC/MINISTÈRE DE LA CULTURE

Dans leurs territoires respectifs, les pôles régionaux sont particulièrement concernés par la coordination des dispositifs *Ma classe au cinéma* et *Passeurs d'images*. Nombreux sont ceux qui sont partenaires culturels d'enseignements artistiques cinéma-audiovisuel. Qu'ils soient coordinateurs de dispositifs ou non, les pôles sont fortement impliqués dans l'accompagnement des acteurs coordonnant ces dispositifs : organisation de rencontres régionales et de journées professionnelles *Ma Classe au cinéma*, collaboration pour la mise en place de formations et d'ateliers de pratiques, participation aux comités de pilotage départementaux ou régionaux, mise à disposition de ressources et prêts d'outils pédagogiques.

#### COORDINATION D'AUTRES DISPOSITIFS NATIONAUX

Au-delà de *Ma Classe au cinéma* et *Passeurs d'images*, les pôles sont particulièrement impliqués dans les divers pans des politiques d'éducation aux images initiées par le CNC (Plan de sensibilisation à l'écriture

scénaristique, « Volontaires du cinéma »...). Ils contribuent également au développement national de *Toute la lumière sur les SEGPA*, initié et piloté par le cinéma Alhambra. Leurs missions, leurs compétences en ingénierie culturelle et leurs connaissances fines des acteurs du territoire constituent des atouts pour favoriser le déploiement de ces actions au plus près des jeunes publics bénéficiaires.

#### COORDINATION D'ACTIONS PROPRES À LA STRUCTURE

À travers leurs missions et en articulation avec les dispositifs nationaux, les pôles développent en région de nombreuses actions spécifiques, notamment en faveur du développement des pratiques artistiques des jeunes. Elles prennent des formes très diverses : partenariats à l'année avec des établissements scolaires (enseignements artistiques cinéma-audiovisuel, ateliers artistiques, dispositifs EAC de collectivités territoriales) ou hors temps scolaire, actions de sensibilisation à travers des dispositifs spécifiques, des festivals, des partenariats avec d'autres acteurs du territoire, développement de formations et de ressources (détaillés dans les fonctions 4 « Laboratoire et Ressources » et 5 « Formation »).

Quelques exemples non exhaustifs :

- **Dispositifs dédiés aux pratiques artistiques** : Des regards, des images (ACAP/Ciclic), *Toute la lumière sur les SEGPA* (Alhambra et 10 autres pôles), *Petit à petit le cinéma* (ACAP), *Objectif cinéma* (un projet structurant et fédérateur dans le Val de l'Aisne - ACAP), *Singulier Pluriel* (un programme pour les personnes en situation de handicap - ACAP), résidences de territoire (L'Agence unique, Occitanie culture), ateliers photographies/cinéma/musique/danse/arts numériques/arts plastiques (Lux)...

- **Ateliers de pratiques en lien avec des festivals de cinéma** : Les petits ateliers (Sauve qui peut le court métrage), L'Atelier (l'école éphémère de cinéma - Sauve qui peut le court métrage), Concours de la jeune critique (Sauve qui peut le court métrage), Festival Augenblick (RECIT), Festival Épinal fait son cinéma (Image'Est), Festival du moyen-métrage de Brive (Les Yeux verts), Festival de création amateur jeune Cutback (FRMJC), Festival Retour vers le Futur/Kino-Rétro (Ciclic)...

- **Initiatives en faveur de l'éducation aux médias et à l'information** : Chronique du Maroni - média citoyen participatif/valorisation d'initiatives locales par des contenus produits par les jeunes du territoire (Pôle image Maroni), Réseau EMI'cycle (ACAP), #FabriqueTonMédia (RECIT), projet Sous les écrans les citoyens et divers ateliers liés au programme Des regards, des images (Ciclic)...

- **Initiatives en lien avec les politiques régionales de soutien à la création** : diffusion de films ayant bénéficié des aides des fonds de soutien en région (avant-premières, Mois du film documentaire, Docs en lycées, partenariats avec festivals, masterclass - plusieurs pôles concernés), dispositif régional de rencontres avec des professionnels du court métrage (Image'Est)...

- **Initiatives en lien avec les politiques régionales d'accompagnement des jeunes créateurs** : La Première des marches (ACAP), Talents connexion (Sauve qui peut le court métrage)...

## 4. Laboratoire et ressources pédagogiques

### MISSIONS

Développer un travail de recherche pédagogique, d'expérimentation de nouvelles formes d'actions culturelles (ateliers, formation, édition) et de médiations en direction des publics, concevoir ou coproduire des ressources et outils destinés à favoriser l'appropriation par les publics des notions liées aux images en mouvement, rendre accessibles des ressources en matière d'éducation aux images.

Cette mission se décline en quatre modalités complémentaires :

### EXPÉRIMENTATIONS D'ATELIERS DE PRATIQUES

Afin d'être au plus près des enjeux d'accompagnement des jeunes, tous les pôles expérimentent chaque année de nouvelles formes d'ateliers et de médiations. Ils favorisent ensuite le partage de ces initiatives au plus grand nombre (déploiement des ateliers auprès d'autres publics, formations, publications de retours d'expériences).

**Quelques exemples non exhaustifs de thématiques explorées par les pôles durant les derniers mois :** ateliers autour des réseaux sociaux, des fake news, des séries, des jeux vidéo, de l'intelligence artificielle, atelier « Écritures immersives », ateliers autour du Live creative Mash up, ateliers Cinéma et autres arts (Danse, Littérature).

### PRODUCTION OU COPRODUCTION D'OUTILS PHYSIQUES

Kit Handicap et Kit contre les LGBT-phobies (Le Blackmaria), Kit Ciné Danse (Le Blackmaria et autres pôles), jeu Rembobinez, le film en question(s) (Occitanie Films), jeu Scénar'hasard (Ciclic), Graphinéma (Alhambra), table Mashup avec production de corpus d'images d'archives filmiques (Cinéma-

thèque régionale numérique MIRA (RECIT), Normandie Images, Ciclic), malles pédagogiques : pré-cinéma (plusieurs pôles), cinéma d'animation et littérature jeunesse (Ciclic), cinéma sur pellicule s'appuyant sur les collections du pôle patrimoine d'Image'Est, coproduction avec l'Archipel des Lucioles d'un outil expérimental appelé « Rotoscop » (RECIT)...

### PRODUCTION OU COPRODUCTION DE RESSOURCES NUMÉRIQUES

Site Upopi – Université Populaire des images (Ciclic) : cours de cinéma en ligne, frises interactives « Histoire des images », parcours pédagogiques, jeux en ligne, édition de trois webmagazines publiés chaque année ([upopi.ciclic.fr](http://upopi.ciclic.fr)).

Création de sites pédagogiques sur les films tournés et/ou produits en région : courts métrages ([pointecourte.occitanie-films.fr](http://pointecourte.occitanie-films.fr)), documentaires ([docsenlycees.occitanie-films.fr](http://docsenlycees.occitanie-films.fr)). Site pédagogique sur les films tournés et/ou produits en région au programme de Lycéens et apprentis au cinéma (L'Agence unique, Occitanie culture) : [latraversee.occitanie-films.fr](http://latraversee.occitanie-films.fr) ; jeu interactif Panique au studio (Ciclic) : [upopi.ciclic.fr/panique-au-studio](http://upopi.ciclic.fr/panique-au-studio).

### DIFFUSION DE RESSOURCES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL

#### Veille / Acquisition / Prêts et mise en circulation / Formations

Les pôles mettent à disposition des outils pédagogiques à destination des professionnels socio-éducatifs (enseignants, animateurs, médiateurs en salles de cinéma, structures associatives œuvrant dans le champ de l'éducation aux images) et des coordinations *Ma Classe au cinéma*. Les

## Résumé

Tous les pôles expérimentent chaque année de nouvelles formes d'ateliers et de médiations (réseaux sociaux, fake news, intelligence artificielle, écritures immersives), qu'ils partagent ensuite au plus grand nombre. Ils produisent ou coproduisent des outils physiques (kits pédagogiques, jeux, tables Mashup, malles) et des ressources numériques (site Upopi, sites pédagogiques sur films régionaux, jeux interactifs). Les pôles assurent la diffusion de ces ressources et outils pédagogiques sur les territoires régionaux à destination des professionnels socio-éducatifs et des coordinations, avec formations pour favoriser leur appropriation et la mise en œuvre d'ateliers en autonomie.

professionnels bénéficient également de formations pour favoriser l'accompagnement de ces outils et la mise en œuvre d'ateliers en autonomie.

**Exemples d'outils mis à disposition :** outils pédagogiques produits par les pôles préalablement mentionnés, tables Mashup pour initiation au montage, Graphinéma pour création d'affiches de films, outils pré-cinéma (Balbuciné, Poubellotropes, Praxinoscope), outils d'accompagnement d'une séance de cinéma (Sortie de cinéma, Rembobinez le film en question(s), Escape Game pour la salle de cinéma en lien avec un dispositif régional « Tous en salle », malles pédagogiques Jeu vidéo en salle de cinéma), jeux lecture de l'image (Pause photo prose, Sémio city), jeux dédiés à l'écriture scénaristique (Story mania, Atelier du scénario, Scénar'hasard, conception en cours d'un outil d'écriture scénaristique à partir d'un jeu de rôle, Escape Movie - un projet de scénario à choix multiple suivi de leur réalisation), éducation aux médias et à l'information (Kit Traqueurs d'infox, Escape game sur les fake news), autres (Cinaimant, Atelier cinéma du CNC, Kamishibai, malles Sténopés), unités de tournage/montage...



## 5. Formation et professionnalisation

### MISSIONS

La formation et professionnalisation touche une diversité de publics (enseignants en formation initiale et continue, professionnels socio-éducatifs, intervenants artistiques, auteurs émergents) par des partenariats multiples avec les services déconcentrés de l'État, les INSPE, les universités, les bibliothèques départementales, avec des contenus qui témoignent d'une prise en considération des enjeux actuels d'accompagnement (intelligence artificielle, cultures numériques, éducation aux médias et à l'information).

Au-delà du nombre conséquent de formations mises en place par les pôles (400 journées annuelles), il est important de souligner la diversité des publics bénéficiaires et des partenaires avec lesquels elles sont mises en œuvre.

### TYPOLOGIE DES PARTENARIATS DE FORMATION

• **À travers *Ma classe au cinéma et/ou Passeurs d'images***, soit parce que le pôle coordonne les dispositifs, soit parce qu'il collabore avec les coordinations (ensemble des pôles impliqués).

• **Avec les services déconcentrés de l'État** (Rectorats, DSDEN, DRAAF) pour la formation continue des enseignants et autres professionnels : formation des enseignants et rencontres régionales dans le cadre de l'École Académique de la Formation Continue (L'Agence unique, Occitanie culture...), plans pluri-annuels de formation avec la DRAAF à destination des enseignants d'éducation socio-culturelle (Ciclic), formation des professeurs en charge des enseignements artistiques cinéma-audiovisuel (Pôle image Maroni...), formations PREAC « Pôles

de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle » (Cannes Cinéma, Sauve qui peut le court métrage...), FIT Formation d'Initiative Territoriale – Cinéma et Danse (Lux), interventions auprès de réseaux d'enseignants documentalistes (Ciclic...), formation « Médiateur culturel »...

• **Avec les INSPE** (formation initiale des enseignants) : formations à destination des jeunes enseignants, CPE et documentalistes (ACAP, Institut de l'image), journées d'étude (Normandie Images), accompagnement des projets MIRE d'éducation aux images des Master Sciences de l'éducation avec l'INSPE (Sauve qui peut le court métrage), temps de présentation des actions/ressources de la structure pour les futurs enseignants en collège et lycées (RECIT)...

• **Avec l'Université** : prise en charge d'un TD « Éducation à l'image » pour des étudiants en L3 Cinéma à l'Université de Strasbourg (RECIT), interventions dans le cadre d'enseignements et partenariats spécifiques (Mois du film documentaire, Archives amateurs - Les Yeux verts, Ciclic), projets universitaires autour du processus de fabrication des films (événement Cinexpérience, Cinéma et patrimoine, genèse des films - L'Agence unique, Occitanie culture), atelier de création documentaire avec l'Université de Caen-Normandie MRSH « Extime-Intime ; des réseaux sociaux au cinéma documentaire » (Normandie Images), dispositif *Toute la lumière sur les SEGPA* – étude de mesure d'impact avec l'Observatoire des publics et des pratiques de la culture – Sciences & société – Mesopolhis (UMR 7064), Aix-Marseille Université, CNRS (Alhambra), carte blanche aux étudiants en cinéma (soirée de diffusion des films des étudiants des écoles marseillaises : Master pro écriture documentaire de l'université Aix-Marseille, Les ateliers de

### Résumé

Au-delà du volume de formations (400 journées annuelles), la diversité des publics bénéficiaires et des partenaires constitue un marqueur structurel. Les pôles forment, en partenariat avec les services déconcentrés de l'État (formation continue enseignants), les INSPE (formation initiale), les universités, les bibliothèques départementales, touchant enseignants, animateurs, professionnels médico-sociaux, éducateurs PJJ, volontaires service civique, intervenants artistiques, auteurs émergents.

La diversité des contenus témoigne d'une prise en considération des enjeux actuels d'accompagnement : intelligence artificielle, cultures numériques, éducation aux médias et à l'information, fabrique de l'information, outils de l'éducation aux images.

l'image et du son, la SATIS, la Cinéfabrique et la CPES Marseilleveyre - Alhambra), divers partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur de Nouvelle-Aquitaine (ALCA) : partenariat avec l'Université Bordeaux Montaigne Master professionnel Documentaire et archives, partenariat avec l'EBABX (L'École d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux), partenaire de Clap Première dans l'académie de Bordeaux, partenaire de l'AFPCNT et de l'IHMéC, partenaire du Master 2 Assistant Réalisateur de l'Université de Poitiers...

- **Avec les bibliothèques départementales** (RECIT, Image'Est, ACAP, Ciclic...).

- **Avec les professionnels œuvrant dans la mise en place de projets d'éducation aux images** : enseignants, animateurs et professionnels des secteurs médico-social et éducatif. Quelques exemples : formation aux outils pédagogiques (Lux, RECIT, Alhambra, Cannes Cinéma, FRMJC, Ciclic...), formations liées à des projets spécifiques (Toute la lumière sur les SEGPA, Raconte-moi ta vie, festivals...), formation éducateurs PJJ (RECIT, Ciclic), formation de volontaires en service civique Unis-Cités « Volontaires du cinéma » (15 pôles concernés...)...

- **À destination des intervenants artistiques** : programme d'échanges pour cinéastes intervenants proposé par l'ACAP.

- **Parcours de formation et d'insertion** : formation de médiateurs, techniciens, animateurs aux outils audiovisuels au travers de l'éducation aux images, dispositifs de professionnalisation (Pôle image Maroni).

- **Accompagnement des auteurs émergents** : dispositifs spécifiques, résidences, ateliers d'écriture documentaire, accompagnements collectifs et personnalisés, rencontres professionnelles (ACAP, Pôle image Maroni, Normandie Images, Ciclic...).

- **Contenus de formations en ligne ouverts à tous les publics** : site Upopi (Ciclic), rendez-vous en ligne « Mercredi de l'image » (Cannes Cinéma).

## DIVERSITÉ DES CONTENUS DE FORMATION

Il est également important de souligner la diversité des contenus de formations proposées aux professionnels pour développer leurs connaissances des images dans leurs diversités. Les quelques exemples de formations mentionnés ci-après témoignent d'une prise en considération des enjeux actuels d'accompagnement : « Intelligence artificielle », « Cultures numériques et lien social : du jeu vidéo aux réseaux sociaux », « Cultures numériques au sein des familles », « Séduction, sexualité et pornographie dans les images d'aujourd'hui », « La Fabrique de l'information, la construction de la désinformation », « Les outils de l'éducation aux images », « Modules de formation : ciné-débat, décryptage des images, animation culturelle », « Cycle de workshops sur le son », « Le portrait dans le cinéma documentaire », « Jeu d'acteur », « Cinéma et Danse », « Séries », « Jeux vidéo ».



